



De la mauvaise foi à la mauvaise fois!

La mauvaise foi est synonyme de malhonnêteté et de tromperie. Elle peut reposer sur un écart entre ce que la personne pense réellement et ce qu'elle exprime, dans le but de créer une illusion, de tromper ou d'abuser de l'autre. Ainsi, l'objectif de la personne de mauvaise foi est souvent dissimulé, déguisé. La mauvaise foi s'oppose de toute évidence à la bonne foi qui se caractérise par la droiture et la sincérité. En violences conjugales, la mauvaise foi de l'auteur des violences est évidente.

Dans ce contexte, la mauvaise fois s'exprime principalement de 2 façons, par les justifications et par les promesses. La promesse la plus courante, « je ne recommencerai pas » sert à rassurer la femme et à nourrir l'espoir d'un changement afin de la retenir dans la relation. Toutefois, cette promesse n'est habituellement pas tenue, elle sera répétée et de nouveau rompue! Quant aux justifications, le conjoint auteur de violences y recourt afin d'expliquer sa conduite, de l'excuser, de se mettre lui-même hors de cause. Il cherche ainsi à rendre son comportement plus légitime, plus défendable aux yeux de sa conjointe et aux yeux de l'entourage. Il invoque tantôt des motifs et des circonstances qu'il ne contrôle pas ou dont il se dit victime. Par exemple, il souligne une enfance malheureuse marquée par les violences, des problèmes personnels, des pressions indues, une rupture initiée par la femme, etc. Il invoque tantôt des motifs découlant de privilèges qu'il considère comme étant liés à son genre et qui reposent sur une conception stéréotypée du pouvoir masculin. Il estime par exemple avoir le droit, voire le devoir, de dominer, de choisir pour l'autre, de contrôler, de corriger, de punir. Il invoque tantôt des motifs de provocation, par exemple que c'est la femme qui l'a cherché... Dans bien des cas, il éclabousse au passage la crédibilité de sa conjointe, par exemple en soulignant qu'elle a un caractère difficile, qu'elle adopte des comportements discutables, qu'elle songe à le quitter sans raison, etc.

Lorsque les violences se manifestent, la femme qui les subit est ébranlée et a besoin de trouver un sens à ce qui s'est produit. Elle est ainsi encline à accepter ou du moins à considérer les justifications du conjoint, dont les circonstances atténuantes ou les causes extérieures qu'il avance pour expliquer et excuser ses agissements (la fatigue, la consommation, le stress, la maltraitance ou l'absence de modèle positifs durant l'enfance, etc.). La prise en compte des justifications fournies par le conjoint conduit la femme à se sentir responsable en tout ou en partie, à se croire injustement fautive.

Malheureusement, la mauvaise foi se transforme trop souvent en mauvaise fois... le nombre de féminicides enregistrés au Québec au cours de la dernière année (26) a de quoi faire frémir. Récemment, 2 féminicides ont eu lieu en moins de 24 heures, auxquels s'ajoute une tentative de meurtre, toujours en contexte conjugal!

Mesdames, si votre conjoint vous violence et que vous croyez être responsable de ses comportements à lui, c'est que les justifications ont fait leur œuvre. Si votre conjoint rompt ses promesses, persiste à tenter de démontrer qu'il est victime des circonstances ou qu'il est en droit de vous traiter comme il le fait, il est de mauvaise foi et la situation ne fera qu'empirer. N'attendez pas que ce soit la mauvaise fois, la fois de trop, la fois où le pire ne sera pas évité.

Les maisons d'aide et d'hébergement existent pour aider à comprendre ce qui se passe vraiment, pour mettre en lumière les justifications et pour prévenir les féminicides... pour prévenir les mauvaises fois! Elles sont là pour vous, accessibles en tout temps, de façon gratuite, sécuritaire et confidentielle : 1 800 363-9010, 24 h / 24!

Monic Caron, pour *L'Alliance gaspésienne*

<https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/23866-mauvaise-foi-definition> (consulté le 22 février 2022)

<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/bonne-foi/> (consulté le 22 février 2022)

Ayotte, R., Caron, M., Gough, N., *La construction du personnage - Guide pédagogique*, Québec, 4^e trimestre 2017.

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au www.alliancegaspesienne.com ou suivez-nous sur  Alliance gaspésienne

Pour un avenir sans violence...

Initiative

Compétence

Synergie